



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE FORT-MAHON-PLAGE

Table récapitulative Séance du 25 février 2026

Légalement convoqué le 20 février 2026, le Conseil Municipal s'est réuni le 25 février 2026 à 11 heures, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
2026.14)	Demande de subvention 2026 pour la prévention des risques naturels ; défense contre la mer concerne la protection de 450 logements par le renforcement de la digue sud	14 voix pour - adoptée à l'unanimité
2026.15)	Demande de subvention pour les travaux de la rue de Quend	14 voix pour - adoptée à l'unanimité

La séance est levée le 4 février 2026 à 12h.

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville www.fort-mahon-plage.com (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.